

dajaloo

ensemble avec les paysans

n° 46 septembre 2015

BIMESTRIEL - ne paraît pas
en août et novembre



Rue aux Laines, 4
1000 Bruxelles
n° d'agrément : P601176

CLIMAT

business as usual,
is not an option !

- pp. 3-4 : **L'agriculture : acteur, victime et sauveur des changements climatiques**
- pp. 5-6 : **COP21 : Paris à prendre ?**
- p. 7 : **Voix du Sud : Zenabou Segda, porte-voix des femmes à la COP21**
- pp. 8-9 : **Mise en débat de 4 solutions au défi climatique**
- pp. 10-11 : **Ils l'ont fait !**





← Mobilisation à Bruxelles autour du climat en 2011, l'équipe SOS Faim se bouge et interpelle sur le métier d'agriculteur, une espèce en voie de disparition.

[édito]

> Pour celles et ceux qui ne reçoivent pas encore Dajaloo...

Vous souhaitez garder le contact avec SOS Faim ? Abonnez-vous en vous adressant à cra@sosfaim.org, ou à SOS Faim – Dajaloo, rue aux Laines 4, 1000 Bruxelles.

Ed. resp. : Olivier Hauglustaine
SOS Faim asbl
 Rue aux Laines 4
 1000 Bruxelles
 T 02/548 04 70
 F 02/514 47 77
cra@sosfaim.org
www.sosfaim.org

CCP : BE83 0000 0000 1515
 BIC : BPOTBEB1

Réalisé avec le soutien de la DGD



Comité éditorial :

Clémentine Rasquin, Marie Lefèvre, Fanny Gosset, Bruno Arce Baigorri, Manon Eeckhaut, Gladys Touly.

Comité de relecture :

Annabel Maisin, Virginie Pissourt.

Crédits photos :

SOS Faim (p. 1, 2, 9),
 Jean-Louis Brocart (p.3),
 COP21 (p. 5, 6),
 Lucas Mascarello – Reporterre (p. 7),
 Oxfam Solidarité (p.8),
 Diana Bradshaw (p. 10),
 stepgetben (p.11), Mpoint (p.12)

Le climat change, et nous ?

Réunis en comité de rédaction en début d'année, les bénévoles étaient unanimes : il fallait un numéro Dajaloo climat. Bien sûr ! Comment ne pas être d'accord ? Seul bémol, le sujet a déjà fait couler beaucoup d'encre mais ne réussit manifestement pas à dépasser la sphère de l'écrit ou de l'oral pour se décliner en engagements politiques ou en actions massives...

Selon Georges Marshall (prix Nobel d'économie et expert en psychologie cognitive) : « le changement climatique est la pire combinaison possible pour la psychologie humaine, car il (nous) force à faire des efforts maintenant pour éviter les coûts incertains demain : exactement ce en quoi nous, les humains, sommes mauvais ».

Reporter à demain et puis ...

Les chiffres sont là, les impacts aussi. Vous en voulez un aperçu ? RDV [page 4](#).

On attend beaucoup de la COP21 à Paris en termes d'engagements chiffrés contraignants pour tous les pays afin de maintenir le réchauffement en deçà de 2°C. Bruno retrace pour nous l'historique de ces rencontres étatiques et revient sur les moments forts des COP précédentes en [pages 5 et 6](#).

On ne peut plus continuer ainsi, la situation nous impose de revoir urgemment nos modes de consommation et développement. C'est en tout cas la thèse défendue par de nombreux spécialistes comme Brigitte Gloire d'Oxfam Solidarité. Elle analyse pour nous en [pages 8 et 9](#) quatre solutions promues par de nombreux acteurs pour répondre au défi climatique.

Mais si certains rechignent à bouger, d'autres n'ont pas d'autres choix que d'agir et de s'adapter aux changements climatiques pour poursuivre leur activité agricole. Fanny a épinglé pour nous trois exemples qui démontrent qu'au Pérou, en Inde et en Tanzanie, les choses bougent [pages 10 et 11](#).

Et si l'envie de bouger pour le climat, d'agir concrètement vous démange, sachez que SOS Faim prépare avec un groupe bénévoles une mobilisation pour être présents le 29 novembre à la manifestation à Paris. Si vous souhaitez prendre part à cette mobilisation, contactez Annabel (ama@sosfaim.org).

Vous ne pouvez pas tenir jusque là ? RDV en 4ème de couverture pour découvrir les moments forts de la 7^e édition du festival AlimentTERRE à Bruxelles du 15 au 18 octobre, et toujours plus de soirées itinérantes en Wallonie dès mi-octobre et des pistes concrètes d'alternatives proposées le 18 octobre au Forum des alternatives.

> **Clémentine Rasquin**

L'agriculture :

acteur, victime et sauveur des changements climatiques

Les changements climatiques sont intimement liés à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. En effet, on peut considérer l'agriculture à la fois comme acteur, victime et sauveur des changements climatiques. Malgré ce triple rôle évident, l'agriculture n'apparaît pas en tant que telle dans les négociations (voir article p.5).

AGRICULTURE

ACTEUR

Emissions de gaz à effet de serre

VICTIME

Impact sur les productions et les récoltes

SAUVEUR

Limitation des émissions de GES et séquestration du carbone

Acteur

Le système agro-alimentaire est un des acteurs principaux des changements climatiques : il est responsable de 45% des émissions de gaz à effet de serre (GES) que sont le gaz carbonique (CO₂), le méthane (CH₄) ou encore le protoxyde d'azote (N₂O). De la fourche à la fourchette, la plupart des étapes libèrent des GES : labour et traitement des terres, production et épandage d'engrais sur les champs, mécanisation et chauffage des bâtiments et chaîne de transformation et de diffusion alimentaire.

Victime

En retour, les changements climatiques impactent également le secteur agricole. Les catastrophes naturelles sont de plus en plus fréquentes et affectent les cultures et les productions de matières premières. La température augmente, le niveau de la mer aussi avec les risques de salinisation et d'érosion des sols. L'agriculteur devient à ce titre victime des changements climatiques.

Et cela est d'autant plus préoccupant dans les pays du Sud où 60 % de la population active vit de l'agriculture, contrairement à chez nous, où il ne reste que 2% d'agriculteurs. Ce sont en effet ces populations pauvres qui vivent dans les zones les plus affectées par les changements climatiques (sécheresses longues et à répétition, montée du niveau des mers, érosion des sols, fortes pluies et inondations). Et pourtant, les émissions de GES sont très faibles dans les pays du Sud (moins de 2 % des émissions totales proviennent d'Afrique subsaharienne)¹ !

Sauveur

L'agriculture paysanne, pratiquée à l'échelle familiale, est une approche moins émettrice de GES (main-d'œuvre manuelle, peu utilisatrice d'intrants, tournée vers l'autoconsommation et les marchés locaux) et offre des solutions durables à la problématique des changements climatiques. En effet, le travail manuel de la terre, l'association de plantes ou encore la fertilisation na-

WWW

Lire aussi le rapport homonyme publié par SOS Faim et la FONGS : www.sosfaim.org/be/publication/producteurs-agricoles-victimes-acteurs-ou-sauveurs-des-changements-climatiques/

¹ Source : www.notre-planete.info/geographie/climatologie_meteo/changement_4.php

turelle des sols par les animaux sont des pratiques qui contribuent à la séquestration du CO2 (GES) dans les sols.

Il est donc certain que l'agriculture influence le climat et l'environnement, qui à leur tour influencent l'agriculture,

laquelle doit s'adapter afin de répondre aux défis climatiques. Le soutien aux agricultures familiales paysannes et aux pratiques agro écologiques est une piste de solution concrète à poursuivre.

> **Marie Lefèvre**, bénévole

Le système agroalimentaire émettent



45% des gaz à effet de serre

6 à 17 % proviennent du déboisement (terres transformées en terres agricoles)



10 à 12 % proviennent du traitement des sols (engrais, labour, etc...)



1,2 % provient de la production d'engrais



15 à 20 % proviennent de l'alimentation (production, transformation, conservation, transport, cuisson)



2/3 des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont attribuables à seulement

90 multinationales dans le secteur des énergies fossiles



Les catastrophes naturelles sont

7 fois plus nombreuses que dans les années 60

26%

des émissions de CO2 proviennent des produits exportés et de leur transport

Aujourd'hui, nous sommes **7 milliards**, près d'**1 milliard** de personnes souffrent de la faim (soit 1 personne/8), dont **70 %** sont des agriculteurs

62 % des émissions mondiales de GES proviennent des **8** pays les plus industrialisés : États-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada et Russie

La Chine, pays émergent, est responsable de

32 %

des émissions de GES



L'Afrique (**55** pays au total) et l'Inde, produisent respectivement

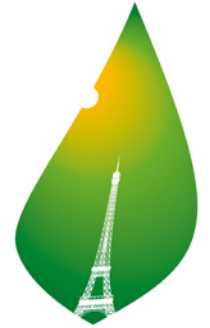
4 % et **6 %** des émissions de GES



Il faudrait **17** Belgique pour faire rouler les **5 millions** de voitures que compte le pays

COP21 : Paris à prendre ?

Les changements climatiques est une réalité que presque plus personne n'ose nier. Chaque année, les nations du monde entier se rencontrent pour débattre du climat. En décembre 2015, la 21^e COP aura lieu à Paris. Paris représente une échéance cruciale puisque les négociations doivent aboutir à un nouvel accord international contraignant sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement climatique mondial en deçà de 2°C.



COP21 • CMP11
PARIS 2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

Petits bouts d'histoire

La Conférence des Parties (COP) est l'organe qui gère la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Elle est entrée en vigueur le 21/03/1994 et a été ratifiée par 196 États. L'objectif des COP ? Décider collectivement des moyens à mettre en œuvre pour lutter contre les changements climatiques et dicter les mesures à prendre.

Un tournant à Kyoto

Ce protocole est finalement entré en vigueur le 16 février 2005, grâce à l'adhésion de la Russie, 172 pays ont commencé à appliquer les mesures du protocole de Kyoto, avec comme **objectif précis de réduire de 5,2%, entre 2008 et 2012, en comparaison à celles de 1990**. Le protocole de Kyoto est contraignant pour les pays qui l'ont ratifié, mais les États-Unis, principal pays producteur de gaz à effet de serre, n'ont toujours pas ratifié le protocole. Depuis, aucun accord n'a atteint un tel consensus lors des négociations.

Copenhague, l'histoire d'un échec

L'objectif de la COP15 à Copenhague était « la conclusion d'un accord sur le climat juridiquement contraignant, valable dans le monde entier, applicable à partir de 2012 ». Cet accord devait être la suite logique du protocole de Kyoto. Hélas, l'issue débouche sur un accord a minima qui repousse d'un an le problème.

Durban, nouvel espoir

La COP17 à Durban a été marquée par deux décisions :

- 1 → prolonger l'accord de Kyoto jusqu'en 2020. Notons toutefois le désengagement du Canada, de la Russie et du Japon
- 2 → Élaborer d'une feuille de route « pour l'adoption d'un nouvel accord mondial contraignant pour réduire les émissions de GES ». Cet accord devra se concrétiser en 2015 à Paris.

COP21, trois objectifs en ligne de mire

- 1 → Ratifier un accord engageant les 195 États présents afin de maintenir la hausse de température en-dessous de 2°C d'ici à la fin du siècle.
- 2 → Préciser les moyens de financement qui permettront aux pays en voie de développement de réaliser des efforts en matière de réduction des émissions de GES.
- 3 → Présenter des engagements concrets de réduction d'émissions de GES à l'horizon 2025 ou 2030 aux Nations unies le 31 octobre 2015 au plus tard.

Au-delà de ces trois points, l'enjeu majeur consiste à amener tous les pays à s'engager pour réduire leurs émissions de GES, notamment les États-Unis, la Russie, la Chine et l'Inde. Le succès de la COP21 dépendra largement de la capacité des États de convaincre ces nations de souscrire à des engagements chiffrés.

Une conférence à part égale ? Pas vraiment ...

Lors de la COP, les représentants des pays sont accompagnés par des délégations dont la taille varie fortement en fonction des moyens de l'État en question, ce qui crée une asymétrie et explique le rapport de force inégal dans les négociations. Il est fréquent que simultanément aux négociations officielles d'autres aient lieu à huis clos. Si un pays n'a pas la capacité d'assister à tous les débats, il risque de ne pas avoir voix au chapitre. Par exemple, lors de la COP15 à Copenhague, les États-Unis se sont réunis à huis clos avec la Chine, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud. Cette réunion « privée » a débouché



sur les Accords de Copenhague qui ont ensuite été signés par le reste des pays.

Quelle place pour l'agriculture dans les débats ?

Même si l'agriculture est un des grands secteurs responsables des changements climatiques, elle n'a jamais été incluse dans l'agenda officiel des COP. Comment expliquer cette absence ? Pour les uns, il s'agit d'un sujet tellement complexe qu'il devrait faire l'objet de négociations à part entière. Pour les autres, cette absence est liée au fait que les acteurs du secteur agricole ne sont pas inclus dans ce débat et donc incapables de défendre un avis, une position alors que l'issue de telles négociations les impacterait fortement. Quant à la société civile qui suit le dossier climatique, même si elle reconnaît l'importance de traiter de l'agriculture dans les débats, elle voit en même temps un risque à le faire sachant que les principaux acteurs concernés, c'est-à-dire les paysans, ne seraient pas valablement représentés.

> **Bruno Arce Baigorri**, bénévole

Voix du Sud : Zenabou Segda, porte-voix des femmes à la COP21

En prévision de la COP21, des représentants de la société civile africaine se sont réunis en avril à l'initiative du Réseau Climat et Développement pour formuler et adresser leurs revendications aux négociateurs. Zenabou Segda, représentante du WEP (Women Environmental Program), était de la partie et sera également à Paris. Elle livre les points de leur plaidoyer et son combat pour les femmes.

En quoi consiste votre plaidoyer lors de la COP21 ?

Le plaidoyer porté par le Réseau Climat et Développement tient en 5 points :

- 1 → L'accord doit protéger et renforcer les droits humains et l'égalité des genres
- 2 → L'accord doit déboucher sur des engagements clairs de financement de la lutte contre les changements climatiques dans les pays les plus pauvres et vulnérables
- 3 → L'accord doit déboucher sur des investissements massifs dans les énergies renouvelables, y compris dans les pays les plus pauvres et moins émetteurs de GES afin d'atteindre les objectifs d'accès à l'énergie pour tous
- 4 → L'accord doit permettre aux populations les plus vulnérables de faire face aux impacts des changements climatiques
- 5 → L'accord doit préserver la sécurité alimentaire et le climat en investissant massivement dans l'agriculture familiale et l'agroécologie

Pourquoi est-ce si important de défendre les droits des femmes dans le contexte des changements climatiques ?

Les femmes ont de lourdes responsabilités sociales mais ne disposent pas de moyens pour remplir les fonctions qu'on leur as-



signe. Ce manque de moyens se manifeste sous différentes formes : accès à la terre, accès à l'éducation, représentation dans les sphères de décision, etc. Moins de 5% des femmes en Asie de l'Ouest et en Afrique du Nord possèdent des terres. Cela a pour effet de les maintenir dans une pauvreté structurelle. Défendre les droits des femmes, c'est leur permettre de bénéficier des mêmes opportunités que les hommes.

Selon vous, les femmes font parties de la solution des changements climatiques. Pourquoi ?

En Afrique subsaharienne, les femmes produisent entre 60 et 80% de l'alimentation. Elles disposent de connaissances endogènes, locales, transmises de générations en générations pour protéger les espèces, économiser les ressources en eau, conserver les aliments et les plantes, faire des pépinières. C'est en cela qu'elles font parties de la solution.

> Propos recueillis par **Clémentine Rasquin**

↑ En Afrique subsaharienne, les femmes produisent entre 60 et 80% de l'alimentation, Zenabou Segda, représentante du WEP (Women Environmental Program)

« COP21 : RECOMMANDATIONS DU RÉSEAU CLIMAT & DÉVELOPPEMENT » disponible sur le web.

Mise en débat de 4 solutions au défi climatique

Pour répondre au défi climatique, de nombreuses solutions sont proposées. Nous avons rencontré Brigitte Gloire, en charge du dossier climat à Oxfam Solidarité, pour décoder avec elle en quoi ces solutions sont avérées ou non. En toile de fond du débat, elle rappelle : le problème, c'est l'utilisation des énergies fossiles qui est responsable des émissions ; la solution passe par une remise en cause de nos modes de consommations et l'investissement dans les énergies renouvelables.



La Climate Smart Agriculture (CSA)

La CSA reprend une série de concepts et d'idées proposées par l'Alliance globale pour une agriculture intelligente face au climat. « Ceux qui promeuvent la Climate Smart Agriculture sont ceux-là même qui mettent en avant une agriculture hautement intensive et productiviste, non soutenable et orientée vers le marché international » explique Brigitte Gloire.

Ce qui pose la **question de l'alibi** des défenseurs de cette solution. Le manque de moyens des États pour financer des solutions agricoles en réponse aux changements climatiques accentue leur dépendance aux

acteurs privés qui ont ainsi toute la latitude de promouvoir des orientations qui servent leurs intérêts. De plus, la CSA n'impose pas de critères environnementaux ou sociaux qui permettraient de s'assurer qu'elle constitue une innovation bénéfique pour la société.

Le marché du carbone

Le protocole de Kyoto suggérait de diminuer les émissions GES en créant un « marché du carbone ». Les instigateurs proposaient donc comme solution la mise en place d'un système où les émetteurs de GES peuvent s'échanger des droits d'émission.

Pour Brigitte Gloire, ça n'est pas une solution : on déplace le problème mais on ne le résout pas. « Le marché du carbone résulte d'une capitulation sur le fait d'avoir une législation forte qui imposerait des normes et interdictions, en permettant aux États de rencontrer leurs objectifs de réductions d'émission en accomplissant des bonnes actions, tout en continuant à émettre par ailleurs. Le système a également un problème quant à sa mise en application. En effet, celui-ci ne pouvait fonctionner que si la tonne de carbone avait un prix très élevé hors celle-ci coûtait moins de 6 dollars en 2013 contre 30 dollars quand le système a été mis en place ».

→ « Les fonds publics financent six fois plus les énergies fossiles que les énergies renouvelables. »
Brigitte Gloire, Oxfam Solidarité

La « **compensation carbone** » a ensuite été instaurée au niveau international. Elle octroie à un pays le droit d'acheter des réductions de GES ailleurs. « **Un droit de polluer en quelque sorte qui déplace la responsabilité de la réduction des émissions ailleurs et ne contraint pas à une réduction sur le territoire** ».

Le « **net zero** » émission

Cette solution implique qu'il est toujours possible d'émettre du CO₂ à condition qu'il soit compensé par des projets de réduction comme les projets de reboisement ou de séquestration du carbone.

À nouveau, Brigitte Gloire nous met en garde « il s'agit d'un permis de continuer comme avant, de continuer à utiliser de l'énergie fossile en rognant sur des territoires qui sont nécessaires pour garantir les droits humains ». De plus, parmi les moyens utilisés pour compenser les émissions de CO₂, certains ne semblent pas très crédibles. La séquestration carbone, par exemple, qui consiste à enfuir dans les couches géologiques le CO₂ dégagé par les entreprises, n'est pas encore fiable sur le plan technologique et les conséquences de ce processus sont encore inconnues.

Les agrocarburants

Les agrocarburants sont une bioénergie car ils sont issus de matériel vivant. Ils servent à approvisionner le secteur du transport. En théorie, cette bioénergie émet moins de CO₂ puisqu'elle émet seulement le CO₂ qu'elle a séquestré. En pratique, cela dépend de la source utilisée. Dans le cas de l'huile de palme, par exemple, c'est le contraire.

Les agrocarburants ont besoin de beaucoup d'espace et remettent en cause l'ordre de priorité des terres. Les terres doivent avant tout servir à se nourrir et à

assurer la sécurité alimentaire et, ensuite, servir à la création d'énergie. L'initiative européenne « 10% d'agrocarburants pour 2020 » va à l'encontre de cette évidence. Pour alimenter toutes les voitures rien qu'en Belgique en agrocarburant, il faudrait une superficie équivalente à 17 fois la Belgique. « Les énergies issues de la biomasse peuvent constituer une solution pour autant qu'elles répondent à des critères strictes de soutenabilité – respect du droit à l'alimentation et du droit à la terre, avoir un bilan positif en termes d'économie de GES » explique Brigitte Gloire.

↓ « Les agrocarburants peuvent constituer une solution pour autant qu'ils répondent à des critères strictes de soutenabilité – respect du droit à l'alimentation et du droit à la terre, avoir un bilan positif en terme d'économie de GES »



Les quatre solutions mises en débat ne sont donc pas avérées pour Brigitte Gloire. La solution doit nécessairement passer par une révision de nos modes de consommation et développement. Business as usual is not an option!

> **Manon Eeckhaut**, bénévole

Ils l'ont fait !

Face aux changements climatiques, certains agriculteurs n'ont d'autres choix que de s'adapter pour survivre... Ils doivent faire preuve de résilience, c'est-à-dire être capable de s'adaptation et de réagir à un environnement changeant. Voici trois exemples qui démontrent qu'ici et là, des agriculteurs s'adaptent avec brio.

Pérou, reboisement de *Polylepis*

Au Pérou, le projet « *El Clima Cambia, Cambia Tú También* » (Le climat change, change toi aussi) mené par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et la Société péruvienne de droit de l'environnement (SPDA) a pour but de promouvoir les mesures d'adaptation mises en place avec succès par les communautés locales.

Huasta est une zone de la région d'Ancash dans la cordillère des Andes située entre 2700 et 5400 mètres d'altitude. Ces dernières années, la température augmente, les sécheresses et les froids intenses sont plus fréquents et le recul des glaciers menace la biodiversité.

↓
Au Pérou, le reboisement de *Polylepis* permet notamment de stocker et réguler l'eau et ainsi de faire face aux sécheresses plus fréquentes qu'avant



Les communautés locales ont entamé un long processus de reboisement des forêts de *Polylepis*, menacées actuellement. Ces buissons ont de nombreuses vertus comme celles de stocker et de réguler l'eau, de freiner l'érosion des sols, de générer du bois de chauffage et de produire de la matière organique. En renforçant la protection et la conservation de tels écosystèmes, les communautés ont ainsi pu **recréer des sources hydriques** qui remplaceront, dans le futur, les glaciers de la cordillère Chaupi Janca, qui ne vont pas tarder à disparaître.

Un barrage a également été construit dans le bas des Andes pour **stocker l'eau et la distribuer** à une prairie proche, pour irriguer les pâturages naturels. Une autre technique utilisée est celle de la **culture en jachère**. Elle permet de laisser reposer le sol afin qu'il puisse retrouver sa fertilité et ainsi mieux jouer son rôle pour filtrer les eaux.

Rajasthan, savoirs et pratiques traditionnels

Au Rajasthan, région située au nord-ouest de l'Inde et proche du Pakistan, un vieil homme disait : « Un siècle est fait de 7 années de famine, 27 ans d'abondance, 64 ans de semi-sécheresse, et 2 ans de sécheresse extrême ». (Aparna 2001).



← La culture d'algue à Zanzibar s'adapte à de nouvelles profondeurs

Les connaissances traditionnelles des paysans du Rajasthan s'avèrent très utiles pour composer avec les changements climatiques. Des spécialistes locaux affirment d'ailleurs que les agriculteurs étaient mieux adaptés à leur environnement il y a quelques décennies. Les progrès technologiques survenus dans le secteur agricole ont rendu les paysans plus vulnérables et moins résilients aux changements climatiques.

De nombreux agriculteurs de la région utilisent des **engrais issus de compostages** générés par des mauvaises herbes locales. Ils recourent aussi aux **semences indigènes** qui sont plus résistantes à la sécheresse que les semences hybrides. En plus, elles nécessitent moins d'engrais pour un rendement équivalent. Les agriculteurs économisent donc des sommes considérables en conservant leurs propres semences, ce qui compense les pertes financières en cas de mauvaises récoltes. De telles pratiques préservent la biodiversité des sols, ce qui participe à rendre l'**écosystème plus résilient** aux impacts des changements climatiques.

Autre tactique, les agriculteurs ont remplacé les cultures gourmandes en eau comme le coton et le blé par des **cultures qui nécessitent moins d'eau** comme le cumin, la moutarde, ou le pois. La **rotation et la diversification des cultures** sur une même parcelle permettent quant à elles de répartir les risques.

Zanzibar : la culture d'algue s'adapte à de nouvelles profondeurs

L'île de Zanzibar en Tanzanie est réputée pour sa culture d'algues. En 2011, plus de 11.000 tonnes d'algues sèches ont ainsi été exportées. Malheureusement, le réchauffement climatique touche aussi le milieu marin. L'Institut des sciences marines de Dar es Salaam indique que la température de l'eau est passée de 30 degrés dans les années 1990 à plus de 38° ces dernières années. En complément à cette hausse, les tempêtes sont plus fréquentes et plus intenses. Les fermes d'algues tentent de s'adapter à ce contexte mouvant et **testent des cultures à des profondeurs plus importantes pour mieux préserver les algues des tempêtes et leur permettre de se développer à une température plus adaptée.**

Ces exemples parmi d'autres démontrent la capacité de résilience des agricultures familiales face aux changements climatiques. L'enjeu à présent ? Orienter davantage la recherche et les investissements pour soutenir ce type d'initiatives.

> **Fanny Gosset, bénévole**



Le festival AlimenTERRE dévoile sa programmation !

Face à l'intérêt accru du public pour les thématiques agricoles et alimentaires, l'événement déménage et prend ses quartiers dans la prestigieuse Galerie de la Reine au Cinéma Galeries.

7 films internationaux dont Food Chains

Un festival à portée nationale et internationale

7 films internationaux seront à l'affiche de cette édition 2015. Parmi eux, le documentaire américain **Food Chains** qui sera présenté en avant-première francophone. Dans ce film, Sanjay Rawal nous plonge dans le pénible quotidien des ouvriers agricoles mexicains en Floride et questionne la responsabilité des hypermarchés dans ce système.

Plus que du cinéma, une réflexion sur les alternatives !

Au-delà des projections, le festival AlimenTERRE c'est aussi :

- des **rencontres** et **débats** en présence de réalisateurs passionnés, de spécialistes et d'acteurs du Sud
- un **Forum des Alternatives (18/10)** à la découverte d'initiatives locales et de pistes d'actions vers un modèle agroalimentaire plus juste et durable. À cette occasion, Bees Coop présentera son projet de supermarché coopératif et participatif à Bruxelles et des ateliers « Do it Yourself » seront proposés aux participants
- des **dégustations** de produits paysans
- des **ateliers culinaires** (le 18/10 à Bruxelles, le 24/10 à Liège)

Le festival AlimenTERRE rayonne internationalement en France, au Canada, au Burkina Faso ou encore en République Tchèque.

En Belgique, de nouvelles collaborations se créent chaque année avec des partenaires locaux afin de proposer des soirées itinérantes du festival un peu partout en Wallonie.

À BRUXELLES...

Du 15 au 18 octobre au Cinéma Galeries

ET EN WALLONIE...

14/10 à CHARLEROI au Ciné Le Parc
 21/10 à LIÈGE au Centre Culturel des Chiroux
 22/10 à ARLON à la Maison de la Culture
 22/10 à NAMUR à Mundo-N
 23/10 à WELKENRAEDT au Centre Culturel
 24/10 à LIÈGE au CRIE
 26/10 à OTTIGNIES au Centre Culturel
 27/10 à LOUVAIN-LA-NEUVE au Studio 11

Plus d'informations :



www.festivalalimenterre.be

www.facebook.com/alimenterre